Votre argent : questions réponses

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **11 (1981)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

votre argent

questions

réponses

Par le Service romand d'information du Crédit Suisse

Trop beau pour être vrai?

De B. Rh. à T.: Dans mon quotidien, je vois paraître régulièrement des annonces offrant la possibilité de faire des placements à des taux nettement plus élevés (entre 8 et 12% l'an) que ceux qu'offrent les banques suisses pour l'épargne classique. Que faut-il en penser et pourquoi de telles différences?

D'abord, un rappel: l'intérêt payé par un emprunteur à son créancier représente le «loyer» versé pour la mise à disposition de fonds pour une durée convenue entre prêteur et débiteur.
Cet intérêt varie selon la situation du marché national. Ainsi, en France, les taux sont de façon générale beaucoup plus élevés qu'en Suisse où, traditionnellement, l'argent est «bon marché». Il l'est pour l'emprunteur et pour le prêteur: le corollaire du niveau relativement bas des taux d'épargne dans notre pays (3–3 1/2%) est le niveau relativement bas des hypothèques (4 1/2 à 5%).

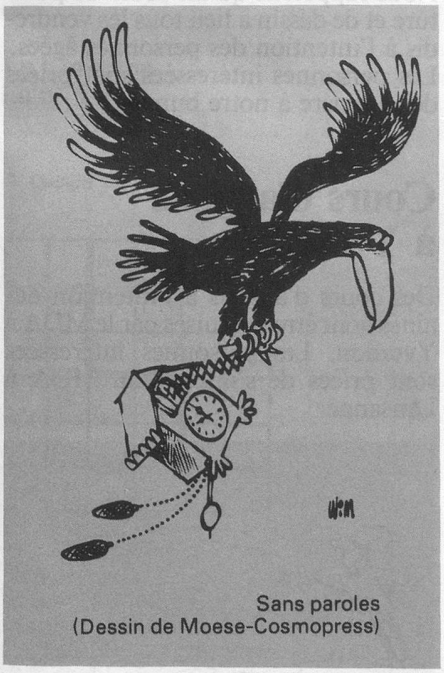

Sans paroles
(Dessin de Moese-Cosmopress)

L'autre facteur qui contribue à former le taux d'intérêt est le risque couru par celui qui prête. Avec un taux nettement plus élevé que la moyenne, on court le danger de ne pas récupérer le capital à l'échéance. En offrant des conditions particulièrement alléchantes, l'emprunteur fait entendre implicitement que l'affaire proposée n'est pas exempte de problèmes. En revanche, les taux courants sont — sauf en cas de catastrophe — le gage que les engagements pris seront tenus.
L'essentiel, en présence de propositions mirobolantes, est de se renseigner minutieusement sur la nature de l'affaire offerte, de connaître les références et les garanties réunies par l'emprunteur et de disposer de textes définissant clairement les droits et les devoirs des deux parties. L'avis objectif d'un expert peut être très précieux.
La publicité pour des affaires à haut rendement n'est pas, à priori, l'indication d'aléas certains. Mais elle implique qu'on soit conscient des risques de telles entreprises; à plus forte raison faut-il être très prudent en présence de propositions verbales. De récentes mésaventures qui ont défrayé la chronique devraient inciter chacun à se montrer infiniment réservé!

Pour une meilleure compréhension

Le problème des relations entre jeunes et vieux est une des matières étudiées dans les écoles grisonnes. Cette année, il a revêtu une actualité particulière du fait que le Crédit Suisse, pour fêter le 50e anniversaire de son activité dans les Grisons, a institué un concours doté de prix entre les classes de 7e année. Chaque classe devait entreprendre quelque chose visant à améliorer la compréhension entre les jeunes et les personnes âgées, quelque chose qui soit utile aux uns comme aux autres. Il ne s'agissait pas, pour le Crédit Suisse, de distribuer de l'argent à l'occasion de ce jubilé, mais de faire action utile grâce aux sommes d'argent à disposition.
Tous les travaux de concours envoyés témoignent du profond engagement des écoliers envers le problème. Les maîtres eux-mêmes se déclarèrent étonnés du sérieux apporté aux discussions. Le thème, abordé de manière différente dans chaque classe, débouchait toujours sur la nécessité de rencontres avec les aînés, que ce soit dans leur logement, dans les maisons de retraites ou à l'occasion de sympathiques après-midi passés en classe.
C'est ainsi que le jeune Arno a déclaré: «Je trouve qu'on devrait faire cela plus souvent, afin que les personnes âgées aient aussi des amis.» Et Reto, lui, a écrit: «Bien que cela ne m'ait pas tellement «emballé» tout d'abord, j'ai changé d'idée lorsque nous apprîmes à connaître les gens.» Devant le succès remporté par ces rencontres, un instituteur de Churwalden a décidé d'organiser tous les deux mois une visite à une maison de retraite ou de mettre sur pied une action commune entre jeunes et vieux. Ainsi le prix du Crédit Suisse portera ses fruits!
Les élèves ne bornèrent par leur action à des visites. Ils préparèrent des exposés et firent des propositions concrètes. Les aînés de certaines communes furent conviés à l'école pour de plaisantes heures de divertissement: pièces de théâtre, chants en commun, jeux, et même un défilé de mode présentant des modèles de chapeaux anciens... Une classe de Zizers offrit ses services pour couper du bois, nettoyer des vitres, arroser les fleurs. Une vieille dame demanda qu'un enfant vienne jouer avec elle du piano à quatre mains. On chercha aussi à faciliter la vie des aînés de la commune. Cela se traduisit concrètement par l'établissement et la signalisation d'un sentier pédestre Zizers-Ignis, avec des bancs placés autant que possible à l'ombre, et par le déblayage de la neige sur des trottoirs.
S'intéressant à la jeunesse vécue par les aînés actuels, une classe dessina des affiches représentant le mode de vie du début du siècle, ce qu'était une journée d'école d'alors, à quoi s'occupaient les enfants. On voit ainsi comment on faisait la lessive, comment garçons et fillettes transportaient l'eau, allaient chercher du bois, abreuvaient le bétail. Ces affiches imagées sont le produit de contacts avec les témoins encore vivants de cette époque, soit la vieille génération de la commune de Zizers.
Une classe de Coire a établi, à l'usage des aînés, un plan de ville original. On y trouve indiqués les 83 emplacements des bancs publics existant sur le territoire communal, avec des précisions concernant la vue, l'ensoleillement et d'autres particularités.
Les classes qui ont participé à ce concours intelligent méritent des louanges et de la reconnaissance, de même que leurs maîtres qui ont aidé leurs élèves à mener à bien une tâche exigeante. Le but du concours — augmenter la compréhension entre les générations — a été atteint. Les livrets d'épargne de Fr. 1000.—, Fr. 500.— et Fr. 200.— remis aux maîtres pour le compte de leurs classes, récompensent un travail fructueux, plein d'expériences utiles à chacun. Un exemple à imiter...